



Rendez-vous **Presse**

Défense des forêts contre les incendies : un point d'étape sur la cartographie sera présenté à Raveau mercredi 22 octobre

Le changement climatique, avec son cortège de sécheresses et de canicules, a fait de la défense des forêts contre les incendies un enjeu majeur, dans la Nièvre comme ailleurs en France. Autour du Conseil départemental, un partenariat innovant a réuni le Parc naturel régional du Morvan et l'État, dans le but de cartographier les pistes et points d'eaux pouvant servir à cette lutte contre le feu sur le territoire de la Nièvre et du Parc du Morvan.

L'initiative a été lancée à l'automne 2023 en raison de l'identification du risque incendie comme risque croissant par le diagnostic de vulnérabilité au réchauffement climatique établi en 2019 par le Département, notamment en raison du fort couvert forestier de la Nièvre (36 % du territoire, 245 000 ha).

L'État s'est engagé fortement, aux côtés du Conseil départemental et du Parc du Morvan, pour financer à hauteur de 80 % le coût de ce long travail de cartographie (200 000 €). Le prestataire retenu fait référence en la matière : l'agence MTDA, basée dans les Bouches-du-Rhône, est spécialisée dans la gestion des risques, l'environnement et la forêt : elle a réalisé des cartes d'aléas de feu de forêt, des plans départementaux de protection des forêts contre les incendies, des plans de massif dans l'Hérault, le Var, les Bouches-du-Rhône, le Gard ou encore la Lozère).

Fabien Bazin, président du Conseil départemental de la Nièvre, Fabienne Decottignies, préfète de la Nièvre, et Sylvain Mathieu, président du Parc naturel régional du Morvan, feront un point d'étape sur cette cartographie

mercredi 22 octobre, à 14 h 30, en mairie de Raveau (1, route de La Charité),

commune en grande partie couverte par la vaste forêt domaniale des Bertranges. Blandine Delaporte et Thierry Guyot, conseillers départementaux du canton de La Charité-sur-Loire, et Gilles Vinet, maire de Raveau, assisteront à cette présentation.

Contacts :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

Peggy Banget-Mossaz / Directrice de la communication / 07 88 53 94 57

